

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit 9D9
Code du produit LG-F1001

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée désodorisant professionnel
Restrictions d'utilisation Usage professionnel uniquement

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Legend Brands
ProRestore Products
15180 Josh Wilson Road
Burlington, WA 98233
800-932-3030

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America)
1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

GHS Classification conformément aux 29 CFR 1910.1200

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 3

2.2 Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée
Susceptible de provoquer le cancer
Liquide et vapeurs inflammables



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ ? antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils de prudence - Réponse

Si exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin / attention.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

2.3. Autres dangers HNOC (danger non classé autrement)

Sans objet

2.4 Autres informations

Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

1.10889006 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. Composition/Information sur les composants

Substance

Non applicable

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Polyethylene glycol octylpheny ether	9036-19-5	20 - 30
Alcool isopropylique	67-63-0	10 - 20
2,4-PENTANEDIOL, 2-METHYL-	107-41-5	1 - 5
Benzophenone	119-61-9	< 1
2,6-OCTADIENAL, 3,7-DIMETHYL-	5392-40-5	< 1

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Retirez les lentilles de contact. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Employez si possible un savon doux. Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Une consultation médicale immédiate est requise. Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.
Ingestion	Essayez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche. Faites boire de l'eau par petites quantités. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Voir la section 2.2, Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas d'incendie Retour de flammes possible sur une distance considérable

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. La mélange peut se charger électrostatiquement : toujours mettre à la masse lors de transvasements. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Conserver dans le contenant original.

Matières à éviter Agents oxydants forts.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	British Columbia	Alberta	Quebec	Ontario TWAEV
Alcool isopropylique 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm
2,4-PENTANEDIOL, 2-METHYL- 107-41-5	Ceiling: 25 ppm	-	Ceiling: 25 ppm	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 121 mg/m ³	Ceiling: 25 ppm Ceiling: 121 mg/m ³	CEV: 25 ppm
2,6-OCTADIENAL, 3,7-DIMETHYL- 5392-40-5	TWA: 5 ppm inhalable fraction and vapor S*	-				TWA: 5 ppm Skin

8.2 Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps	Vêtement à manches longues. Tablier en caoutchouc ou en plastique.
Protection respiratoire	Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141).
Mesures d'hygiène	Consulter la section 7 pour plus de renseignements

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Aucun renseignement disponible
Couleur	Ambre
Odeur	Essence de gaultheria
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Methods
pH	7.7	
Point de fusion/congélation		Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition	108 °C / 226 °F	
Point d'éclair	27 °C / 81 °F	
Taux d'évaporation		Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite d'inflammabilité supérieure		Aucun renseignement disponible
limite d'inflammabilité inférieure		Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	4.3	
Densité de vapeur		Aucun renseignement disponible
Densité	.94	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants		Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage		Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation		Aucun renseignement disponible
Température de décomposition		Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	33	
Viscosité, dynamique		Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives		Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes		Aucun renseignement disponible

9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques volatils (COV)	210 g/L
---	---------

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées Risque d'inflammation

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4 Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Bioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Données toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue 1.10889006 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

DL50 par voie orale 4,580.00 mg/kg
DL50 par voie cutanée 43,701.00 mg/kg

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Polyethylene glycol octylphenyl ether 9036-19-5	1700 mg/kg (Rat)	-	-
Alcool isopropylique 67-63-0	5840 mg/kg (Rat)	= 13,900 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
2,4-PENTANEDIOL, 2-METHYL- 107-41-5	3692 mg/kg (Rat)	-	> 310 mg/m ³ (Rat) 1 h
Benzophenone 119-61-9	10 g/kg (Rat)	= 3535 mg/kg (Rabbit)	-
2,6-OCTADIENAL, 3,7-DIMETHYL- 5392-40-5	4950 mg/kg (Rat)	= 2250 mg/kg (Rabbit)	-

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Renseignements sur le produit

• Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

• Aucun renseignement disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Renseignements sur le produit

• Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

• Aucun renseignement disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Renseignements sur le produit

• Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

• Aucun renseignement disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Renseignements sur le produit

• Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

• Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité

Renseignements sur le produit

• Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène

Renseignements sur les composants

• Contient un carcinogène connu ou suspecté

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique 67-63-0	-	Group 3	-	
Benzophenone 119-61-9	-	Group 2B	-	

Toxicité pour la reproduction

Renseignements sur le produit

• Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

• Aucun renseignement disponible

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastes

Renseignements sur le produit

• Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

• Aucun renseignement disponible

Danger par aspiration

Renseignements sur le produit

• Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

• Aucun renseignement disponible

12. Données écologiques

12.1 Toxicité

Écotoxicité

Aucun renseignement disponible

41.09054 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Effets écotoxicologiques

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Alcool isopropylique 67-63-0	EC50: 96 h Desmodemus subspicatus 1000 mg/L EC50: 72 h Desmodemus subspicatus 1000 mg/L	LC50: 96 h Pimephales promelas 9640 mg/L flow-through LC50: 96 h Pimephales promelas 11130 mg/L static LC50: 96 h Lepomis macrochirus 1400000 µg/L	EC50: 48 h Daphnia magna 13299 mg/L

2,4-PENTANEDIOL, 2-METHYL- 107-41-5	-	LC50: 96 h Pimephales promelas 10500 - 11000 mg/L flow-through LC50: 96 h Lepomis macrochirus 10000 mg/L static LC50: 96 h Pimephales promelas 8690 mg/L flow-through LC50: 96 h Pimephales promelas 10700 mg/L static	EC50: 48 h Daphnia magna 2700 - 3700 mg/L
Benzophenone 119-61-9	-	LC50: 96 h Pimephales promelas 13.2 - 15.3 mg/L flow-through	-
2,6-OCTADIENAL, 3,7-DIMETHYL- 5392-40-5	EC50: 72 h Desmodosmus subspicatus 16 mg/L EC50: 96 h Desmodosmus subspicatus 19 mg/L	-	EC50: 48 h Daphnia magna 7 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il faut éviter de décharger dans l'environnement

Nom chimique	log Pow
Alcool isopropylique 67-63-0	0.05
2,4-PENTANEDIOL, 2-METHYL- 107-41-5	0.14
Benzophenone 119-61-9	3.58
2,6-OCTADIENAL, 3,7-DIMETHYL- 5392-40-5	2.76

12.4 Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5 Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU/ID	1993
Nom officiel d'expédition	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropanol)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

MEX

IMDG

Nom officiel d'expédition	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropanol)
Classe de danger	3
ONU	1993
Groupe d'emballage	III

Polluant marin Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon l'IMDG/l'OMI

IATA

ONU 1993
Nom officiel d'expédition LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropanol)
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III

15. Informations sur le réglementation

15.1 Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
DSL Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)
ENCS -
IECSC Est conforme à (aux)
KECL Est conforme à (aux)
PICCS Est conforme à (aux)
AICS Est conforme à (aux)
NZIoC -

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

15.2 Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendements et loi de réautorisation » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Alcool isopropylique 67-63-0	1.0

15.3 Renseignements sur les pesticides

Non applicable

15.4 Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Benzophenone - 119-61-9	Carcinogen
1,4-DIOXANE - 123-91-1	Carcinogen

16. Autres informations

NFPA	Risque pour la santé 2* Inflammabilité 3	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques *
HMIS	Risque pour la santé 2* Inflammabilité 3	Danger physique 0	Protection individuelle C

Légende:

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

Plafond (C)

DOT (département des transports)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Association du transport aérien international (IATA)

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

NTP (programme national de toxicologie)

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

PEL (limite d'exposition admissible)

Quantité à déclarer (RQ)

Désignation de la peau (S*)

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

TLV® (valeur limite d'exposition)

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

Date de révision 09-mai-2016

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique